



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

**AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

**OPTIMISEZ  
VOS DÉPLACEMENTS**

**S'organiser pour  
faire des économies,  
c'est possible !**

**#ARTISANDEVOTREVIE**



## Organiser les déplacements de l'entreprise permet de gagner facilement sur certains coûts, à tous les coups !

La mise en place d'un projet de management de la mobilité permet d'identifier et de mettre en œuvre des **actions concrètes aux résultats immédiats**.

La première étape est avant tout de savoir où en est l'entreprise sur le sujet. À partir de ce diagnostic, un plan d'actions est à construire avec les salariés de l'entreprise. Enfin, l'évaluation permet de mesurer les avancées, de se prendre au jeu et d'aller plus loin.



### DIAGNOSTIC MOBILITÉ

Pour faire le point sur votre mobilité, contactez votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Notre expert environnement vous informe, vous conseille et vous guide à chaque étape.

## LA MARCHE À SUIVRE

### 1 L'état des lieux

Pour chaque véhicule, il est nécessaire de tenir un carnet de bord qui compile le carburant consommé, le nombre de kilomètres parcourus et les trajets (points de départ et d'arrivée). Chaque collaborateur peut également enrichir cet inventaire en indiquant d'où il vient lorsqu'il se rend à l'entreprise et par quels moyens.

### 2 L'analyse

Cet état des lieux permet de détecter des contradictions de déplacements lors des phases d'installation de chantiers, d'organisation des tournées, de livraisons, d'approvisionnements... Il est possible d'identifier aussi des véhicules qui consomment plus que leur moyenne constructeur et de comprendre pourquoi (conduite, mauvais entretien...)

### 3 Le plan d'actions

Plusieurs leviers peuvent être actionnés :

- ▶ Le **suivi hebdomadaire** de la **consommation des véhicules**.
- ▶ Le développement d'un **plan de formation global à l'éco-conduite** afin d'apprendre les bons gestes.
- ▶ Le changement de véhicule pour passer à des **motorisations alternatives** (hybride, électrique, gaz, hydrogène) et bénéficier d'aides financières.
- ▶ La mise en place de **solutions de covoiturage** pour venir à l'entreprise ou se rendre sur un lieu professionnel.

### 4 La progression

De semaine en semaine, grâce à vos actions, vous pourrez comparer les situations (avant / après) et mesurer les gains financiers et écologiques. Vous pourrez aussi vous fixer de nouveaux objectifs, mettre en place de nouvelles actions : meilleur chauffeur de la semaine, prime éco-conduite... et en faire un élément d'image de votre entreprise.

## LES FRAIS ET LES COÛTS SUR LESQUELS VOUS POUVEZ AGIR

### Les coûts directs

- ▶ Le volume de carburant consommé et à optimiser par une éco-conduite
- ▶ Le choix entre achat ou location de véhicules
- ▶ L'entretien du véhicule (une conduite plus souple, c'est moins d'usure)
- ▶ Le montant des primes d'assurances (à renégocier)
- ▶ Le prix de la carte grise à l'achat

### Les coûts indirects

- ▶ Les péages
- ▶ La location de parking
- ▶ Les contraventions
- ▶ Les temps perdus en déplacements
- ▶ Les frais de déplacements (nuitée, déjeuner...)
- ▶ La taxe sur les véhicules de société

Pour lutter contre la mauvaise qualité de l'air, la législation a imposé aux grandes agglomérations de mettre en place des **Zones à Faibles Emissions** (ZFE) sur une partie de leur territoire. Au cours des prochaines années, de nouvelles agglomérations devront instaurer des ZFE, restreignant la circulation des véhicules selon leur motorisation / année d'immatriculation (Vignette CRIT'AIR).

Renseignez-vous pour savoir si vous travaillez ou traversez ces ZFE et anticipez en renouvelant tout ou partie de vos véhicules.



## Avancer ensemble

Aller sur un chantier, livrer du matériel, se rendre au bureau ou à l'atelier, trouver une place de parking, aller faire le plein, s'acquitter de son stationnement, patienter dans les embouteillages, retourner chez son fournisseur récupérer la pièce manquante...

**Les déplacements, que ce soit des salariés ou du chef d'entreprise, prennent une part de plus en plus importante de l'activité :**

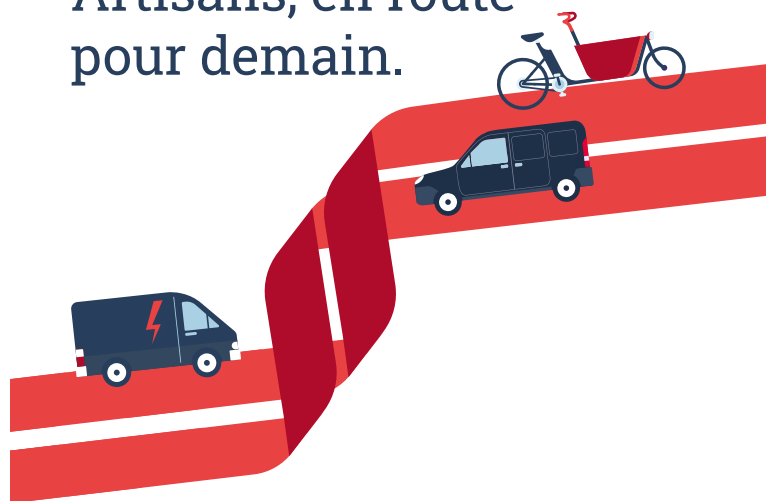
- Ce sont des frais qui ne cessent d'augmenter (stationnement, carburant, assurance, péage).
- C'est du temps où l'entreprise n'intervient pas pour ses clients.
- Ce sont enfin des rejets de polluants qui contribuent aux maladies pulmonaires et au dérèglement climatique.

Comment mieux gérer cet aspect-là de l'activité ? Comment faire de la question des déplacements, et plus largement de la mobilité, une opportunité pour l'entreprise ?

**De nombreuses solutions existent : il s'agit avant tout de les connaître et de les organiser.**

## Mobilité durable.

### Artisans, en route pour demain.



Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat vous **conseillent** et vous **accompagnent**.  
**Contactez-les !**



**AIN**  
04 74 47 49 00  
cma-ain.fr

**DRÔME**  
04 75 48 72 00  
cma-drome.fr

**PUY-DE-DÔME**  
04 73 31 52 00  
cma-puydedome.fr

**ALLIER**  
04 70 46 20 20  
cma-allier.fr

**ISÈRE**  
04 76 70 82 09  
cma-isere.fr

**RHÔNE**  
04 72 43 43 00  
cma-lyonrhone.fr

**ARDÈCHE**  
04 75 07 54 00  
cma-ardeche.fr

**LOIRE**  
04 77 92 38 00  
cma-loire.fr

**SAVOIE**  
04 79 69 94 00  
cma-savoie.fr

**CANTAL**  
04 71 45 65 00  
cma-cantal.fr

**HAUTE-LOIRE**  
04 71 02 34 56  
cma-hauteloire.fr

**HAUTE-SAOVIE**  
04 50 23 92 22  
cma-hautesavoie.fr

Soutenu par

